



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 2 novembre 2021

N°1617

## COMMUNIQUE DE PRESSE



### **Cédric O annonce une stratégie d'innovation mobilisant près 1,8 Mds€ de financements publics et privés pour soutenir la filière Cloud**

**Le 2 novembre 2021, Cédric O a présenté le plan industriel de soutien à la filière cloud française, dernier pilier de la stratégie nationale pour le cloud annoncé en mai 2021 conjointement avec Bruno Le Maire et Amélie de Montchalin. Symboliquement, le Secrétaire d'Etat a présenté cette stratégie chez OVHcloud, premier acteur européen à se hisser dans le top 10 mondial des fournisseurs de cloud.**

Considérant que le cloud constitue un potentiel économique indéniable pour l'Europe et pour la France, le Gouvernement a lancé le 17 mai 2021 une stratégie nationale pour le cloud qui vise à relever les défis posés par le cloud en matière de souveraineté économique et technologique et de protection de données.

Construit avec la filière, le plan économique **présenté aujourd'hui constitue le troisième pilier de la stratégie nationale pour le cloud**, à la suite de la nouvelle doctrine « cloud au centre » pour transformer les pouvoirs publics et de la valorisation des offres de confiance détentrices du label SecNumCloud. Ce

volet doté de 1,8 Md€, dont 667 M€ de financement public, 680 M€ de cofinancements privés et 444 M€ de financements européens, s'inscrit dans le cadre du 4<sup>ème</sup> Programme d'investissements d'avenir (PIA4) et de France Relance.

### Cette stratégie mise sur l'innovation et les atouts des cloudeurs français en :

- **soutenant l'essor des offres françaises innovantes**, y compris provenant du logiciel libre,
- **accélérant le passage à l'échelle des acteurs français sur les technologies critiques** très demandées, telles le big data ou le travail collaboratif
- **intensifiant le développement de technologies de rupture à horizon 2025**, telles que l'*edge computing* afin de positionner la filière européenne comme un futur champion.

Cette stratégie est le résultat des consultations publiques menées avec les acteurs de la filière, notamment dans le cadre du CSF industrie de sécurité, des grands projets et partenariats européens (GAIA-X et IPCEI) et de l'appel à manifestation d'intérêt lancé au début de l'année.

### L'opérationnalisation a déjà commencé

Vingt-trois projets de R&D, représentant 421 M€ de financements publics, ont déjà été sélectionnés par l'Etat. 85% des financements seront dirigés vers des PME, start-ups, et instituts de recherche, des projets open source ou des projets de relocalisation d'activités industrielles en France. Ils permettront de développer par exemple :

- une **nouvelle plateforme de edge computing pour l'internet des objets industriels** (CEA, IMT, INRIA, System-X, Schneider Electric, Atos, Valeo, Véolia, Agileo, Dupliprint, MyDataModels, Nexeya, Prosys, M&L, Solem, Tridimeo, Soben) ;
- des **jumeaux numériques pour la smart city** (Gandi, Easy Global Market, Green Communications, Issy Media, New Generation SR, SmartB et Télécom Sud Paris) ;
- une **solution d'optimisation des ressources énergétiques dans un réseau edge-cloud** (Platform.sh) ;
- une nouvelle plateforme cloud pour les acteurs de la recherche publique, avec des **fonctionnalités avancées d'IA et de calcul haute performance** (Genci, OVHcloud, Atos, ActiveEon, CNRS, HUBBLO, INRIA, CS Group, Qarnot Computing) ;
- ou encore un nouveau catalogue de **solutions PaaS et SaaS sur une infrastructure SecNumCloud** (Outscale, AUCAE, Jamespot, NAOR Innov, Rohde&Scharwz, Smart Global Governance, Stormshield, TRUSTHQ).

**Les prochaines étapes sur des segments décisifs seront lancées prochainement** : outils collaboratifs, technologies de rupture, talents et compétence, montée en puissance du cloud de confiance.

Concernant le segment des offres de travail collaboratives (SaaS), un nouvel appel à manifestation d'intérêts sera ouvert avant la fin 2021.

Un appel à projets sera également ouvert au T1 2022 pour compléter le soutien aux projets de R&D, notamment ceux d'envergure européenne, ainsi que pour identifier de nouveaux projets disruptifs.

L'Etat ouvre également des travaux avec les acteurs émergents sur un dispositif d'accompagnement à l'obtention du label cloud de confiance.

Une enveloppe budgétaire sera allouée sur ces trois mesures en fonction des besoins.

De plus, 66 M€ seront consacrés à la recherche autour de ces technologies de rupture, à travers un Programme et Equipements Prioritaires de Recherche (PEPR) piloté par le CEA et l'INRIA. Ce programme de recherche s'appuiera sur l'ensemble de nos forces de recherche académique dans des domaines allant du matériel au logiciel, de la consommation d'énergie, au développement de nouvelles architectures, de la cyber-sécurité et à l'intelligence artificiel, en synergie avec les autres stratégies sur le numérique lancées par le Gouvernement.

Les talents et la formation représentent un enjeu majeur pour répondre au besoin de personnel qualifié des fournisseurs de services cloud ou pour faciliter l'adoption du cloud chez les utilisateurs. 30 M€ seront ainsi consacrés à la mise en place de nouvelles formations initiales et continues et feront l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt spécifique.

### Une stratégie résolument européenne pour construire la souveraineté technologique du continent

La création d'espace de données, possiblement dans le cadre de GAIA-X, sera soutenue à hauteur de 150 M€. Hors l'incitation à la mutualisation de données des secteurs économiques, aujourd'hui indispensable à la compétitivité et aux capacités d'innovations de notre tissu d'entreprises, cette action donnera des perspectives commerciales claires aux offres de la filière cloud française et européenne.

Cette stratégie industrielle a été construite pour se projeter au niveau européen et de prendre une part active dans les actions de l'Union en faveur du développement de la filière cloud et de la protection des données, via GAIA-X et le Projet Important d'Intérêt Européen Commun.

### Des financements sans précédent

en M€	Développer des solutions innovantes de Cloud et Edge Computing	Soutenir la recherche, l'innovation, et la maturation de technologies	Créer des espaces de données mutualisées	Former et reconvertir les ressources humaines	Total
Part publique	421	66	150	30	667
Part privée	500		150	30	680
Financements européens		84	360		444
<b>Total</b>	<b>921</b>	<b>150</b>	<b>660</b>	<b>60</b>	<b>1 791</b>

L'ensemble de la contribution publique à la stratégie est financée par le 4<sup>e</sup> Programme d'investissements d'avenir et France Relance, à hauteur de 533 M€ sur 2021-2022 puis 134 M€ pour 2023 et les années suivantes.

**Michel Paulin, directeur Général de OVHcloud :** « Cette stratégie d'accélération est une étape supplémentaire vers l'établissement d'une filière française de cloud robuste, capable de s'imposer durablement sur le marché européen et mondial. La France dispose de tous les atouts - talents, R&D, capacités d'investissements - pour développer des services cloud innovants, et performants qui garantissent non seulement la confiance et la protection des données, mais aussi la performance de

solutions. Chez OVHcloud, ce cloud de confiance est déjà une réalité avec la disponibilité, depuis début septembre, d'offres cloud qualifiées SecNumCloud et la mobilisation, autour de nous, d'un écosystème d'acteurs proposant des services clés (solutions cyber-sécurité, studios d'Intelligence artificielle ou logiciels de gestion d'entreprise). Ce dispositif complémentaire est une marque de confiance notable des pouvoirs publics et le signe d'un soutien marqué à notre écosystème. Nous espérons que le fruit de ces projets rencontrera un succès à la hauteur de cet investissement, auprès des utilisateurs de cloud, publics comme privés»

**Cédric O, secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques :**  
« Nous concrétisons aujourd'hui notre ambition de toujours : faire émerger des champions industriels français et européens. Au total, ce sont près de 2 milliards d'euros qui seront mobilisés au niveau de la filière à horizon 2025. Nous avons les moyens et les capacités d'être les futurs leaders technologiques de demain et de faire rayonner les valeurs européennes de confiance dans le cloud. C'est la plus belle des marques de confiance pour notre filière. L'entrée en bourse réussie d'OVHcloud est la preuve la plus éclatante de la capacité de notre écosystème à franchir les étapes pour s'imposer. Rassemblé, l'écosystème français et européen va réussir sur le numérique et le cloud. ».

**Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation :**

« L'émergence d'un cloud français et européen est un enjeu essentiel pour la souveraineté numérique et technologique de notre pays et pour la compétitivité de notre industrie. Un effort inédit de 1,8 milliards dont près de 100 millions pour la recherche de pointe et la formation est mobilisé pour soutenir la filière cloud française. En mobilisant toutes nos forces, de la recherche à la formation, de nos startups à nos entreprises, cette stratégie d'accélération nous donne les moyens de reconquérir notre souveraineté technologique dans le cloud. »

#### **Contacts presse :**

**Cabinet de Bruno Le Maire :** 01 53 18 42 68 - [presse.mineco@finances.gouv.fr](mailto:presse.mineco@finances.gouv.fr)

**Cabinet de Frédérique Vidal :** 01 55 55 84 24 - [secretariat.communication@recherche.gouv.fr](mailto:secretariat.communication@recherche.gouv.fr)

**Cabinet de Cédric O :** 01 53 18 43 10 - [presse@numerique.gouv.fr](mailto:presse@numerique.gouv.fr)

**Secrétariat général pour l'investissement :** 01 42 75 64 58 - [presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr)

#### **A propos du Programme d'investissements d'avenir (PIA)**

Engagé depuis 10 ans et piloté par le Secrétariat général pour l'investissement auprès du Premier ministre, le PIA finance des projets innovants, contribuant à la transformation du pays, à une croissance durable et à la création des emplois de demain. De l'émergence d'une idée jusqu'à la diffusion d'un produit ou service nouveau, le PIA soutient tout le cycle de vie de l'innovation, entre secteurs publics et privés, aux côtés de partenaires économiques, académiques, territoriaux et européens. Ces investissements reposent sur une doctrine exigeante, des procédures sélectives ouvertes, et des principes de cofinancement ou de retours sur investissement pour l'Etat. Le quatrième PIA (PIA4) est doté de 20 Md€ d'engagements sur la période 2021-2025, dont 11 Md€ contribueront à soutenir des projets innovants dans le cadre du plan France Relance. Le PIA continuera d'accompagner dans la durée

l'innovation, sous toutes ses formes, pour que notre pays renforce ses positions dans des secteurs d'avenir, au service de la compétitivité, de la transition écologique, et de l'indépendance de notre économie et de nos organisations. »

Plus d'informations sur: [www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi](http://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi) @SGPI\_avenir